

Le Pen l'a rêvé, Thierry Mariani l'a fait...

06-10-2007

Dernière mise à jour : 07-10-2007

Le Sénat a adopté le texte de loi Sarkozy-Hortefeux sur l'immigration, incluant notamment le recours aux tests ADN et l'interdiction de l'accès aux centres d'hébergement d'urgence pour les sans-papiers (il semblerait que, ce sur dernier point, le gouvernement envisagerait de faire machine arrière en raison des très nombreuses protestations qui se sont exprimées...).

Ce qu'il faut savoir, au-delà du caractère honteux et discriminatoire de l'ensemble cette loi, c'est que ces 2 amendements ont été proposés par le très-droitier député UMP du Vaucluse Thierry Mariani bien connu depuis longtemps pour ses positions rétrogrades, conservatrices, pour ne pas dire réactionnaires.

En 1999 il était déjà l'un des plus farouches opposants au PACS.

En 2001 il fait passer un amendement autorisant la police à saisir le matériel dans les free party. Précisons à ce sujet que les free party sont gratuites, ce qui ne peut que nuire aux patrons de discothèques. Or T. Mariani est aussi le président du groupe "Cafés-Hôtels-Restaurants-Discothèques" à l'Assemblée Nationale...Ceci explique sans doute cela ?

EN 2002, il refuse de voter la loi proposant de reconnaître le 19 mars 62 comme journée nationale du souvenir aux victimes de la guerre d'Algérie, la même année il participera à un voyage controversé, à Bagdad, avec les sulfureux députés UMP Eric Diard et Didier Julia.

En 2007 en plus des 2 amendements à la loi Sarkozy-Hortefeux précédemment cités, il avait aussi ajouté l'autorisation de statistiques raciales et ethniques, ainsi que la division par deux du délai de recours pour les demandeurs d'asile...